

MAIRIE DE VIGOULET AUZIL
Place André Marty
31320 VIGOULET AUZIL
☎ 05.61.75.60.19 - ☎ 05.62.19.11.87

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 13 février 2018

Le 13 février 2018 à 20h30, le Conseil Municipal de Vigoulet-Auzil s'est réuni à la mairie sur convocation normale, conformément aux articles L2121-10 et -11 du Code général des collectivités territoriales, sous la présidence de Monsieur Jacques SEGERIC, Maire.

Etaient présents : Mmes C. BAYOT, K. BYSTRICKY, Mrs X. de BOISSEZON, G. BOMSTAIN, JL. CHAMPEAUX, P. ESPAGNO, S. RICCI, J. SEGERIC

Etaient absents : Mmes S. CLERC, M. COCHE (procuration donnée à S. RICCI), SN. FEHR, S.MOUQUET, Mrs F. BLACHEZ (procuration donnée à JL. CHAMPEAUX), JM. LASSUS

Secrétaire de séance : Stéphane RICCI

ORDRE DU JOUR

Approbation du PV du CM du 25 novembre 2017

Le PV du CM du 25 novembre 2017 est approuvé l'unanimité des membres présents lors de ce CM.

1/32 – Prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2018

Monsieur le Maire donne la parole à P. ESPAGNO, Adjoint en charge des finances, pour présenter ce point à l'ordre du jour.

Préalablement au vote du budget primitif 2018, la commune ne peut engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement que dans la limite des restes à réaliser de l'exercice 2017.

Afin de faciliter les dépenses d'investissement du 1^{er} trimestre 2018, et de pouvoir faire face à une dépense d'investissement imprévue et urgente, le Conseil Municipal peut, en vertu de l'article L 1612-1 du Code Général de Collectivités Territoriales, autoriser le Maire à mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget de 2017, soit un montant maximum de 84 848 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **AUTORISE** à l'unanimité de ses membres présents et représentés, Monsieur le Maire à mandater les dépenses d'investissement dans la limite énoncée ci-dessus, et ce avant le vote du budget primitif 2018.

2/32 Adhésion au service de médecine préventive du Centre de gestion

M. Le Maire présente le sujet. Jusqu'au 31/12/2017 le Sicoval comptait dans ses effectifs un médecin de prévention. Celui-ci assurait le service de médecine préventive pour les agents de la commune. Ce médecin est parti à la retraite le 31/12/2017, et, malgré plusieurs appels à candidatures, le Sicoval n'a pas eu de candidats pouvant le remplacer. Il s'agit d'ailleurs d'un problème commun à l'ensemble des collectivités territoriales.

Afin de répondre à ses obligations de surveillance médicale des agents, la commune a aujourd'hui la possibilité d'adhérer au service de Médecine Préventive du Centre de Gestion de la Haute-Garonne par le biais de la signature d'une convention d'adhésion.

La commune devra s'acquitter auprès du CDG31 d'une adhésion annuelle au titre du service de médecine préventive, pour l'ensemble du service décrit dans la convention jointe en annexe, ceci pour un coût forfaitaire annuel fixé à 67 euros par agent. En conséquence le coût pour la commune serait de 804 euros pour 12 agents. M. Le Maire termine son exposé en indiquant qu'il n'y a pas d'autre solution sur la table.

Il est donc proposé :

- d'adhérer au service de Médecine Préventive du Centre de Gestion de la Haute-Garonne
- d'autoriser le Maire à signer la convention et tous documents afférents
- d'inscrire les dépenses correspondantes au budget 2018.

Après avoir délibéré le Conseil Municipal **ACCEPTE** ces propositions à *l'unanimité des membres présents et représentés*

3/32 - Création de postes

Monsieur le Maire donne la parole à G. BOMSTAIN, Conseiller chargé du personnel, pour présenter ce point de l'ordre du jour.

G. BOMSTAIN propose au Conseil Municipal de se prononcer sur les propositions suivantes :

- La création d'un poste d'agent territorial spécialisé principal 2eme classe pour 33 heures hebdomadaires de travail à l'école maternelle.
- La création d'un poste d'adjoint technique pour 35 heures pour travailler principalement aux espaces verts.

M. le Maire précise qu'il ne s'agit de vraie création mais d'une adaptation d'emplois déjà existants, en particulier en augmentant les horaires pour pouvoir répondre aux besoins de la commune.

K. BYSTRICKY s'interroge sur le pourquoi des 33 heures pour le poste à l'école maternelle. G. BOMSTAIN répond que cela correspond à un lissage sur l'année des horaires de l'agent en prenant en compte les congés scolaires. M. Le Maire précise qu'il faudra être en capacité de répondre à la hausse des inscriptions à l'école à la prochaine rentrée scolaire.

Après avoir délibéré le Conseil Municipal **ACCEPTE** ces propositions à *l'unanimité des membres présents et représentés* et demande à Monsieur le Maire de faire le nécessaire auprès du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale.

4/32 – Demande de subvention : menuiseries maternelle

Monsieur le Maire donne la parole à G. BOMSTAIN pour présenter ce point à l'ordre du jour. Dans le cadre des travaux de rénovation énergétique sur l'ensemble des bâtiments scolaires, il convient de remplacer les menuiseries de l'école maternelle.

M. Le Maire rappelle que notre commune, suite à sa démarche, a été déclarée éligible au plan climat de l'agence Soleval du Sicoval, ce qui lui permet d'obtenir des subventions substantielles.

G. BOMSTAIN rappelle qu'il existe actuellement 3 systèmes de chauffage à l'école : un au fioul à la maternelle, un à l'électricité au primaire et à la cantine et un au gaz à la garderie, pour un coût total annuel important de 19k€ par an. F. BLACHEZ a réalisé une étude d'une solution aboutissant à une économie de l'ordre de 30 à 40% sur ces frais, soit entre 6 et 8k€ par an, en se basant sur un système air/eau tout en gardant le chauffage au fioul de la maternelle couplé avec une horloge et une meilleure isolation. Le retour sur investissement attendu est de l'ordre de 6 à 7 ans hors subventions, soit 3 à 4 ans en prenant en compte les subventions. Il est à noter que ce nouveau système offrirait également une plus grande souplesse d'utilisation.

M. BOMSTAIN propose de retenir l'offre de l'entreprise ALUPLAN pour un montant total des travaux de menuiseries de 37 129.19€ HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- Sollicite une aide financière la plus importante possible, à Madame la Présidente de la Région Occitanie, à Monsieur le Président du Conseil Départemental de la Haute-Garonne, Monsieur le Président du Sicoval, et Monsieur le Président de l'Agence Locale de l'Energie du Climat en Sicoval (SOLEVAL),

- Dit qu'une opération du montant présenté sera inscrite au budget général 2018 de la commune,

- Autorise Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

5/32 – Questions diverses

Le Conseil souligne la qualité du concert donné en l'église par l'ensemble musical Antiphona programmé après les vœux du Maire. Des élèves de l'école ont assisté à la répétition de cet ensemble et les échanges se sont révélés très enrichissants.

S. RICCI informe de la tenue d'un autre concert d'une chorale classique en l'église le samedi 26 mai.

JL. CHAMPEAUX revient sur la réunion de la commission vie associative tenue le 8 février, informe de l'organisation d'une course pédestre de type trail lors de la prochaine fête du village, de la création de 2 nouvelles associations (l'association « AVEC » des parents d'élèves des l'école des coteaux et l'association « Capoeira » qui organise des cours de cet art martial brésilien le lundi soir). Il indique que la nouvelle édition du Lien, riche de nombreux articles, sortira fin février.

K. BYSTRICKY demande quand seront effectués les travaux de signalisation au sol (passages piétons) sur la RD 35 suite au nouveau revêtement qui a effacé ces signalisations. M. le Maire répond que les devis ont été signés et les travaux sont programmés. Il faut maintenant attendre des températures plus clémentes pour leur réalisation. M. le Maire précise que ce travaux se retrouvent à la charge de la Commune pour un montant d'environ 600€.

K. BYSTRICKY apporte quelques informations sur la fête du village 2018 tout en ne souhaitant pas encore tout divulguer : ainsi, il y aura une exposition de véhicules anciens avec possibilité de ballade et un feu d'artifice. Elle précise que la comité des fêtes se coordonne avec les comités des fêtes des villages avoisinants.

G. BOMSTAIN indique qu'une réflexion pour rénover l'éclairage de Noel a démarré. La guirlande banderole a été sérieusement endommagée suite semble-t-il au passage « brutal » d'un camion.

C. BAYOT informe du succès de la galette des aînés. M. le Maire en profite pour faire part également du succès du repas des personnels et des bénévoles qui a été très apprécié. Le repas a été fourni par le service commun de restauration du Sicoval qui sert également les repas de la cantine de l'école : ce repas était d'un très bon rapport qualité-prix.

P. ESPAGNO demande où en est l'opération de remplacement des poteaux des cages de football. G. BOMSTAIN répond que les poteaux des cages principales vont être remplacés tandis qu'il est prévu de faire réparer par un artisan ceux des petites cages latérales.

X. de BOISSEZON rapporte des informations sur les sujets suivants :

Rénovation de la station d'épuration de Menrhume : les travaux doivent être réalisés d'ici fin 2018-début 2019.

Schéma départemental d'aménagement numérique (SDAN) : on devrait connaître sous 2 mois le calendrier d'installation de la fibre optique sur notre commune. Il est rappelé que la fibre optique sera amenée jusqu'à l'entrée des propriétés.

Révision du PLU : Le commissaire enquêteur a émis un avis favorable avec réserves. X. de BOISSEZON ne voit pas de problème particulier à la levée de ces réserves. Il précise que la reprise du PLU qui doit être entreprise par les services du Sicoval sera prête fin est attendue pour avril. M. le Maire indique que la principale réserve porte sur le manque de logements sociaux et qu'il est demandé de donner des chiffres objectifs en la matière.

M. Le Maire rapporte qu'il a assisté aux obsèques de M. Alain Denis, directeur du site de Vigoulet-Auzil des laboratoires Pierre Fabre, et regrette la disparition de cette personne qu'il a particulièrement appréciée. Il évoque ensuite la compétition nationale de Pentathlon moderne qui s'est tenue sur notre commune le 4 février : notre site a suscité un fort intérêt des instances régionales de ce sport.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est clôturée à 21h40.

Jacques SEGERIC
Maire

Xavier DE BOISSEZON
1er adjoint

Stéphane RICCI
2^{ème} adjoint

Jean-Louis CHAMPEAUX
3^{ème} adjoint

Pierre ESPAGNO
4^{ème} adjoint

Gérard BOMSTAIN

Catherine BAYOT

~~François BLACHEZ~~

Kerstin BYSTRICKY

~~Sylvie CLERC~~

Marie COCHE

~~Sylvie-Nathalie FEHR~~

~~Jean-Marc LASSUS~~

Sylvie MOUQUET